

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNE DE 32100 CONDOM

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----o-----
SEANCE ORDINAIRE DU 29 JUILLET 2021
-----o-----

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juillet à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, et sous la présidence de Monsieur Jean-François ROUSSE, Maire

SECRETARE : Mme Khadidja TALHAOUI

Date de la convocation : 23 juillet 2021
Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 23
Ayant donné procuration : 5
Votants : 28

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
Mme Khadidja TALHAOUI	M. Patrick GIACOSA	M. Gilles MOUROT	1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
Mme Isabelle DUFAU	M. Joris MAYOR - PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
M. Maxime CASTELNAU			1
Mme Aline PEROTTO			1
M. Benoît DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Jean-Luc MAGEN	M. Richard TANGOGNE		1
Mme Gisèle BIÉMOURET			0
M. Philippe BRET			1
Mme Nathalie RATA			1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
	M. Alexandre BAUDOUIN	M. Jean-Paul BEYRIE	1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
M. Jean-Paul BEYRIE	M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST	Mme Cécile LAURENT	1
23	6	5	28

Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

DELIBERATION N°2021.06.107

MODIFICATION DE LA COMPOSITION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à la majorité par 17 voix POUR et 11 ABSTENTIONS (Mme PEROTTO, Mme BIÉMOURET, M. BRET, Mme RATA, M. CAMPA, Mme GIRAUD, Mme LAURENT, M. BAUDOUIN, Mme BROSSARD, M. AUPRÊTRE DE LAGENEST, M. BEYRIE)

DÉCIDE de la modification de la composition de la commission municipale n°7 : finances, affaires juridiques et sécurité
FIXE la composition de la commission municipale n°7 : finances, affaires juridiques et sécurité de la façon suivante : le Maire, Président + 6 conseillers municipaux

DELIBERATION N°2021.06.108

ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE A LA COMMISSION FINANCES, AFFAIRES JURIDIQUES ET SECURITE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à la majorité par votes à bulletins secrets, dont les résultats sont les suivants :

- Maxime CASTELNAU : 17 voix ;
- Jean-Paul BEYRIE : 1 voix ;
- Nuls : 10

DÉCIDE de la nomination de M. Maxime CASTELNAU, Mme Marie – Dominique RAMEAU, Mme Joëlle BERNABEU, Mme Nathalie RATA, M. Alexandre BAUDOUIN, M. Jean-Paul BEYRIE a pris effet immédiatement au sein de la Commission finances, affaires juridiques et sécurité

DELIBERATION N°2021.06.109

MODIFICATION DU MONTANT DES INDEMNITES ATTRIBUEES AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DELEGUES

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE

Après en avoir délibéré, à la majorité par 18 voix POUR et 10 ABSTENTIONS (Mme BIÉMOURET, M. BRET, Mme RATA, M. CAMPA, Mme GIRAUD, Mme LAURENT, M. BAUDOUIN, Mme BROSSARD, M. AUPRÊTRE DE LAGENEST, M. BEYRIE)

Article 1 : De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonctions à 104 771.16 euros annuels, dans la limite de l'enveloppe budgétaire maximale susceptible d'être allouée aux titulaires de mandats locaux (107 814.36 euros annuels).

Article 2 : Conformément au barème fixé par les articles L2123-23 et suivants code général des collectivités territoriales les indemnités sont fixées en pourcentage de l'indice 1027, selon le barème suivant :

Fonction	Indemnité de fonction
Maire	55 % IB 1027
1^{er} adjoint	21,06 % IB 1027
2^{ème} adjoint	21,06 % IB 1027
3^{ème} adjoint	21,06 % IB 1027
4^{ème} adjoint	21,06 % IB 1027
5^{ème} adjoint	21,06 % IB 1027
6^{ème} adjoint	21,06 % IB 1027
1^{er} Conseiller municipal délégué	16,84 % IB 1027
2^{ème} Conseiller municipal délégué	8,76% IB 1027
3^{ème} Conseiller municipal délégué	8,76% IB 1027
4^{ème} Conseiller municipal délégué	8,76% IB 1027

Article 3 : Tient compte de la majoration de 25 % applicable à notre commune conformément aux articles L2123-22 et R2123-23 du CGCT pour les **indemnités des conseillers municipaux délégués** ;

Article 4 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget communal ;

Article 5 : Prend acte que la présente délibération est accompagnée d'un tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

DELIBERATION N°2021.06.110
ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2021

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 juin 2021

DELIBERATION N°2021.06.111
COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu l'article L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2020-076 du 4 juillet 2020 portant délégations du conseil municipal au maire,

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la communication des décisions prises par le Maire en application de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et des marchés publics attribués en application de la délégation du conseil municipal au Maire et des marchés attribués après visa de la commission d'appel d'offres.

DELIBERATION N°2021.06.112
AJUSTEMENT DES AMORTISSEMENTS

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication de ces amortissements,
PREND ACTE de la rectification des amortissements par le comptable par reprise du compte 1068 par une opération d'ordre non budgétaire

DELIBERATION N°2021.06.113
DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la Décision Modificative n°2 du budget primitif de l'exercice 2021 de la Commune, comme indiqué ci-après :

BUDGET COMMUNE

DECISION MODIFICATIVE N° 2 SUR BUDGET PRIMITIF 2021

DEPENSES FONCTIONNEMENT

ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	MONTANT	NATURE MODIFICATION
6811	01	042	6 000,00	Dotations aux amortissements
023	01	023	-6 000,00	Virement à la section d'investissement
TOTAL			0,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	FONCTION	CHAPITRE	MONTANT	NATURE MODIFICATION
28041633	01	040	3 800,00	Amortissements sur projet d'infrastructures d'intérêt général
28188	01	040	2 200,00	Autres immobilisations corporelles
021	01	021	-6 000,00	Virement à la section de fonctionnement
TOTAL			0,00	

DELIBERATION N°2021.06.114**SIGNATURE D'AVENANTS POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE**Date de la convocation : 23 juillet 2021
Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 22

Ayant donné procuration : 5

Votants : 27

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
Mme Hélène DELPECH	M. Gilles MOUROT		0
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
Mme Khadidja TALHAOUI	M. Patrick GIACOSA	M. Gilles MOUROT	1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
Mme Isabelle DUFAU	M. Joris MAYOR – PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
M. Maxime CASTELNAU			1
Mme Aline PEROTTO			1
M. Benoît DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Jean-Luc MAGEN	M. Richard TANCOGNE		1
Mme Gisèle BIEMOURET			0
M. Philippe BRET			1
Mme Nathalie RATA			1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
	M. Alexandre BAUDOIN	M. Jean-Paul BEYRIE	1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
	M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST	Mme Cécile LAURENT	1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
22	7	5	27

Le Conseil Municipal,
Après que Monsieur Mourot ait quitté la salle,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 02 : Désamiantage démolitions gros œuvre
 APPROUVE les termes de l'avenant n°1 pour le lot 06 : Revêtement de façade
 APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 07 : Serrurerie
 APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 08 : Menuiseries extérieures
 APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 10 : Menuiseries intérieures agencement
 APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 12 : Peinture nettoyage
 APPROUVE les termes de l'avenant n°3 pour le lot 13 : Electricité
 APPROUVE les termes de l'avenant n°3 pour le lot 14 : CVC plomberie sanitaires
 AUTORISE Monsieur le Maire à les signer

DELIBERATION N°2021.06.115

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE LA TOITURE DE LA SACRISTIE SUD DE L'EGLISE DE LIALORES

Date de la convocation : 23 juillet 2021
 Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 23

Ayant donné procuration : 5

Votants : 28

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
	M. Patrick GIACOSA	M. Gilles MOUROT	1
Mme Khadidja TALHAOUI			1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
	M. Joris MAYOR - PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
Mme Isabelle DUFAU			1
M. Maxime CASTI NAU			1
Mme Aline PEROTTO			1
M. Benoit DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			0
	M. Richard TANCOGNE		1
M. Jean-Luc MAGEN			1
Mme Gisèle BIÉMOURET			1
M. Philippe BRET			1
Mme Nathalie RATA			1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
	M. Alexandre BAUDOUIN	M. Jean-Paul BEYRIE	1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
	M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST	Mme Cécile LAURENT	1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
23	6	5	28

Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention à hauteur de 40% auprès de l'UDAP du Gers
APPROUVE le plan de financement ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX DE COUVERTURE EGLISE DE LIALORES			
DEPENSES PREVISIONNELLES €HT		RECETTES PREVISIONNELLES	
Travaux Couverture	12 112,80 €	Subvention UDAP - 40%	4 845,12 €
		Autofinancement - 60%	7 267,68 €
TOTAL	12 112,80 €	TOTAL	12 112,80 €

DELIBERATION N°2021.06.116

APPEL A PROJET DANS LE CADRE DU SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention dématérialisée pour le financement de l'appel à projet du socle numérique dans les écoles élémentaires

DELIBERATION N°2021.06.117

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES, CHEMINS ET VOIES DE LA RIVE DROITE DE LA BAÏSE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe de dénomination et numérotation des rues, chemins et voies communales pour la rive droite de la Baïse

APPROUVE les noms des voies ci-après :

DENOMINATION DES VOIES SECTEUR RIVE DROITE	
N°	NOM DES VOIES
1	Chemin de Courtiol
2	Chemin de Mothes
3	Route de Vicnau
4	Route d'Agen
5	Chemin de Lasserre
6	Chemin de Scieurac
7	Route de La Romieu
8	Chemin du Baradiou
9	Chemin de Blanquet
10	Chemin de Bousquetara
11	Chemin du Lac
12	Chemin de Hugaut
13	Chemin des Saliès
14	Chemin de Bagatelle
15	Chemin du Barada
16	Chemin de la Sablère
17	Route de Lectoure
18	Chemin de Camenègre
19	Chemin du Beoudy

20	Chemin de Roucoutoucou
21	Chemin de Lassale-Barbé
22	Chemin du Pont Vert
23	Route de Saint Puy
24	Chemin Romain
25	Chemin du grand Broca
26	Chemin de Néoulé
27	Route du soleil couchant (Herret)
28	Place Sainte Livrade (Herret)
29	Route de l'Aérodrome
30	Route de Herret
31	Chemin de l'Olivier
32	Route d'Auch
42	Chemin de Baïse
76	Route de Courrejot
77	Chemin de Gourragne
78	Lou Carrelot
79	Route de Lialores
80	Chemin de Lasbadies
81	Chemin de Mondessin
82	Chemin de Bordeneuve de Mothes
83	Route de Francescas
84	Chemin du Bédât
85	Chemin de Bernuque
86	Rue Saint Christophe
87	Chemin de Guinland
88	Chemin de Mauhourat
89	Chemin de Pijoulet
90	Chemin de Bourdilet
91	Chemin de Jean Launet
92	Chemin de Fitta
93	Chemin de Nauton
94	Chemin du Pichouret
95	Chemin de Lion
98	Rue des Madeleines
107	Chemin de Manieu

108	Route de Cahuzac
109	Chemin de Cauze
110	Rue du Palet Gascon
112	Chemin du Chalet
115	Impasse Porteteny
116	Impasse Denise Pitous
117	Chemin d'Argenton
118	Chemin de Sainte Germaine
119	Chemin de Rodes
120	Chemin de Montéléone
129	Rue du Capitaine Bernard PREUILH

DELIBERATION N°2021.06.118

REMBOURSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT DU MOULIN DU PETIT GASCON

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de demander le remboursement de la taxe d'aménagement à Monsieur RODRIGUEZ

DELIBERATION N°2021.06.119

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'EMBELLISSEMENT DE FAÇADES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de l'attribution d'une subvention pour rénovation de façades à hauteur de 2 000€ pour un immeuble situé rue du Puits
DIT que les crédits seront pris à l'article 6574 sur la ligne « Rénovation façades »

DELIBERATION N°2021.06.120

CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de créer un poste d'agent de maîtrise, ouvert au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;
DÉCIDE de modifier le tableau des emplois en conséquence ;
INSCRIT au budget les crédits correspondants

DELIBERATION N°2021.06.121
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition établie d'après ce modèle, à effectuer toutes les démarches et à prendre toutes les mesures nécessaires.

Pour le Maire
et par délégation
la première Adjointe,

Françoise MARTINEZ



Le Maire,

Jean-François ROUSSE